

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2024

### HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

#### Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

**L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.**

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- Le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- L'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (compétences, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2409-FHG HGEMC 3	1/8

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.
- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie  
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.  
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

<b>Parties</b>	<b>Exercices</b>	<b>Principales compétences évaluées</b>
Première partie (histoire ou géographie)  <b>/ 6 points</b>	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ;</li> <li>- mémoriser et s'appropriier les notions ;</li> </ul>
Deuxième partie (histoire ou géographie)  <b>/8 points</b>	Questions sur documents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ;</li> <li>- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ;</li> <li>- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.</li> </ul>
Troisième partie (EMC)  <b>/6 points</b>	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ;</li> <li>- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ;</li> <li>- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.</li> </ul>

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2409-FHG HGEMC 3	<b>2/8</b>

## Première partie : Histoire (6 points)

**Thème 1** : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

**Compétence évaluée** : *Maîtriser et utiliser des repères spatiaux* (3 points)

**Question 1** : Localiser et nommer sur la carte en **annexe 1 annexe 1** (page 3/13, à rendre avec la copie) :

- quatre principaux pays consommateurs d'énergie,
- deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire.

*Élément(s) attendu(s) :*

*Les principaux pays consommateurs sont*

- *Les États-Unis,*
- *La Russie,*
- *Le Japon,*
- *La Chine,*
- *L'Inde.*

*Si d'autres pays peuvent être acceptés, il faut cependant que deux éléments soient respectés : l'échelle mondiale et l'adjectif « principal ».*

*Les deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire : toute réponse localisée sur des continents différents.*

*exemple : la Somalie,... sur le continent africain ; Haïti sur le continent américain ; l'Afghanistan, ..., sur le continent asiatique.*

**Compétence évaluée** : *S'approprier les démarches géographiques* (3 points)

**Question 2** : Citer une conséquence des changements globaux sur l'accès aux ressources.

*Élément(s) attendu(s) :*

*Toute réponse qui met en avant le lien entre un accès aux ressources plus difficiles et les changements globaux, quelle que soit l'échelle envisagée.*

*Élément(s) de valorisation :*

- *utilisation d'un vocabulaire géographique adapté : conflit d'usage, accessibilité, disponibilité, pression...,*
- *réponse qui parvient à rendre compte de la complexité des contextes géographiques,*
- *réponse qui évoque la nécessité de repenser, d'imaginer une autre façon d'utiliser les ressources.*

Question 3 : Décrire en quelques lignes une mobilité à l'échelle locale qui répond aux objectifs du développement durable.

*Élément(s) attendu(s) :*

*la réponse doit présenter et décrire la situation géographique à une échelle locale, citer un mode de mobilité et un des objectifs du développement durable.*

*exemples :*

- l'utilisation d'un vélo cargo dans un quartier dans un objectif de mobilité durable,*
- une action réalisée pendant « la semaine de la mobilité durable » dans une commune identifiée.*

*Élément(s) de valorisation :*

- utilisation d'un vocabulaire géographique adapté : mobilité douce, objectifs de développement Durable, ...*

CORRIGÉ

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2409-FHG HGEMC 3	4/8

## Deuxième partie : Histoire (8 points)

**Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945.**

**Capacités évaluées :**

- Questionner et analyser un texte historique,
- Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique,
- Raconter un moment de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.

**SUJET**

**L'évolution constitutionnelle de la France en 1962**

**Questions et réponses possibles**

**Question 1** : Présenter l'auteur et le sujet du discours prononcé le 9 octobre 1962.  
(Document 1)

*Élément(s) attendu(s) :*

- *Gaston Monnerville, président du Sénat,*
- *sujet : projet de réforme constitutionnelle de l'élection du président de la République au suffrage universel direct (référendum).*

*Élément(s) de valorisation :*

- *le président du Sénat est le deuxième personnage de l'État ; poids institutionnel de sa parole.*

**Question 2** : Comparer les points de vue de Gaston Monnerville et de Charles de Gaulle en relevant les arguments de chacun.  
(Documents 1 et 2)

*Élément(s) attendu(s) :*

- *arguments de Gaston Monnerville : remise en cause de la procédure choisie par De Gaulle, le référendum, pour ce projet de réforme constitutionnelle. « la Constitution est violée, le peuple est abusé ». Le projet de loi présenté par le président de la République a été condamné par le Conseil d'État, le Conseil constitutionnel et ne devrait pas être soumis par référendum aux citoyens.*
- *arguments de Charles de Gaulle : la constitution lui donne le droit de « proposer au peuple souverain, par voie de référendum tout projet de loi qui porte sur l'organisation des pouvoirs publics. » Le président de la République est la « clé de voûte des institutions. »*

Question 3 : Expliquer la phrase soulignée dans le document 2 à l'aide du document 3.

*Élément(s) attendu(s) :*

- *De Gaulle attend un « oui » massif des citoyens comme il l'a obtenu lors du référendum pour la nouvelle Constitution de 1958 qui instaure la Vème République,*
- *les Français lui donnent raison : 62% votent « oui »,*
- *une adhésion à nuancer : 26 départements ont dit très nettement « oui », tandis que 50 d'entre eux se sont prononcés pour le « oui » sans atteindre la majorité des inscrits.*

*Élément(s) de valorisation :*

- *une analyse fine de la carte : les départements du sud ont voté « non »,*
- *la notion d'abstention.*

Question 4 : Présenter les conséquences de la réforme de 1962 sur le fonctionnement de la V<sup>e</sup> République. (Documents 1, 2 et 3)

*Élément(s) attendu(s) :*

- *une plus grande légitimité du président de la République qui tient son pouvoir directement du peuple,*
- *stabilisation du pouvoir exécutif,*
- *renforcement du pouvoir exécutif.*

*Élément(s) de valorisation :*

- *les critiques nombreuses venant des partis politiques et des parlementaires pointant les risques d'un déséquilibre des pouvoirs.*

## Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

### Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme,
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement,
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

**Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.**

### SUJET

#### Les données de santé à l'ère de la révolution numérique

### Questions et réponses possibles

Question 1 : Donner deux arguments en faveur de la création d'un « Espace Européen des Données en Santé ». (Document 1)

*Élément(s) attendu(s) : les arguments en faveur de la création d'un Espace Européen des Données en Santé :*

- utilisation de ces données pour des projets de recherche en général (comprendre davantage les causes et les risques liés aux maladies, améliorer les diagnostics, prévenir les maladies et développer de nouveaux traitements, produits et dispositifs médicaux, aider à la planification et à la gestion des services de santé, améliorer la sécurité des patients, évaluer les politiques publiques et des services de santé),
- développer des soutions adaptées,
- meilleure prise en charge des personnes soignées au-delà des frontières nationales.

Question 2 : Identifier le problème lié aux données de santé évoqué dans le document 2.

*Élément(s) attendu(s) :*

*le document 2 évoque le problème de la sécurité et de la protection de ces données en recensant les incidents numériques liés à leur utilisation selon le type d'impact. Le candidat pourra identifier en particulier les impacts concernant les données à caractère personnel (divulgaration d'informations, par exemple).*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2409-FHG HGEMC 3	7/8

**Question 3 :** Montrer l'importance d'un accès « protégé et sécurisé à des données de santé ». (Document 2)

*Élément(s) attendu(s) :*

*dans le contexte du développement de l'espace numérique de santé, il est important d'avoir un accès « protégé et sécurisé » des données de santé car ce sont des données numériques qui peuvent faire l'objet d'incidents. Cela permet d'éviter la perte de celles-ci, qu'elles soient divulguées ou consultées par un tiers ...*

*Élément(s) de valorisation :*

*toute référence à des données chiffrées pertinentes s'appuyant sur une analyse du document 2 sera valorisée,*

*toute réponse montrant la pluralité des enjeux liés au développement du recueil des données numériques en matière de santé : protection des données personnelles, exploitation de ces données par les professionnels de santé dans une logique d'anticipation des besoins ...*

*Toute référence précise au règlement sur la protection des données personnelles (RGPD).*

**Question 4 :** Préciser la raison pour laquelle l'avis des citoyens est demandé sur la « seconde vie des données de santé ». (Document 1)

*Élément(s) attendu(s) :*

*L'avis des citoyens est demandé car ce sont des données personnelles relatives à la santé physique ou mentale de chacun : tout citoyen est libre de pouvoir les partager ou de ne pas les divulguer et peut donner ou non son consentement.*

*Élément(s) de valorisation :*

*Référence aux libertés fondamentales et individuelles.*

*Toute référence précise au régime juridique des données de santé mis en place par le RGPD en 2018.*

**Question 5 :** Dans le cadre de la création d'un Espace Européen des Données en Santé, vous êtes invité à donner votre avis sur la protection et le partage des données numériques de santé. Vous rédigez votre contribution dans un texte argumenté d'une quinzaine de lignes.

*Réponse possible :*

*Les candidats doivent donner leur avis (qui peut être nuancé) sur la protection et le partage des données numériques de santé. On attendra, dans tous les cas, une justification qui pourra s'appuyer sur des éléments extraits des documents ou des connaissances dans ce domaine.*

*Il pourra aborder :*

- Les enjeux du stockage : sécurité, numérisation, accès, durée de conservation des données....*
- Les avantages de ce partage : meilleurs soins, avancées de la recherche....*
- L'engagement individuel et collectif.*

*Élément(s) de valorisation :*

- les enjeux démocratiques,*
- la dimension européenne du projet.*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2409-FHG HGEMC 3	8/8